

## Conseil Municipal du 5 juillet 2013

### **Délibération : 4.5 PARTICIPATION AUX JEUX DE LA FRANCOPHONIE NICE FRANCE 2013**

**M. LE MAIRE.-** Je passe, pour le rapport de ses 7 dossiers, la parole à madame Muriel Marland-Militello.

**Mme MARLAND-MILITELLO.-** Merci, monsieur le Maire. La 4.2 vous propose d'approuver les termes de l'avenant numéro 2 de la convention de dépôt sur inventaire de la collection Ferrero. Pardon, ça c'est la 4.2. J'ai commencé par la 4.2. La 4.1 vous propose la désignation de madame Dominique Legendre qui est présidente de l'association du musée Matisse, en remplacement de monsieur Chahouar au sein du conseil d'exploitation de la régie municipale à autonomie financière en qualité de personne extérieure.

Le 4.3 vous propose d'approuver la mise en place d'une carte d'abonnement au théâtre Francis Gag, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013, permettant de faire bénéficier les détenteurs de cette carte de tarifs réduits, prolongeant ainsi la politique de démocratisation culturelle instaurée par la municipalité selon les vœux du maire. Le 4.4 vous propose d'autoriser le Maire ou son représentant de signer avec cet organisme la convention relative à la mise à disposition des équipements sportifs dans le cadre des Jeux de la francophonie Nice-France 2013, avec le GIP. Le 4.5, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'absence d'agents municipaux pour leur permettre de participer volontairement, s'ils le souhaitent, à l'organisation des Jeux de la francophonie pour renforcer, s'il y a lieu, les équipes pendant la période des Jeux, du 6 au 15 septembre. Un maximum de 50 agents par jour pourra être mis à disposition du GIP pendant ces Jeux, et, bien évidemment, avec l'accord du responsable du service auxquels ils appartiennent.

50 agents par jour sur les 6 038 agents, bien évidemment, cela ne posera aucun problème de fonctionnement pour la municipalité. Au 4.6, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser la signature d'une convention à passer avec la société des auteurs des arts graphiques et plastiques afin de permettre à la ville de Nice de reproduire et diffuser des oeuvres ; nous avons une convention, en respect des droits de la propriété intellectuelle ; des conventions qui sont très avantageuses pour la ville de Nice. Enfin, le 4.7, il est proposé au Conseil municipal d'approuver les termes du protocole d'accord entre la ville de Nice et la société Chenue et d'autoriser le maire ou son représentant à le signer. Permettez-moi à ce sujet de vous rappeler l'exceptionnel succès et le rayonnement pour la ville de Nice de l'exposition un été Matisse 2013, nous avons bénéficié, grâce à la renommée de notre ville mais également grâce à l'appui de Jean-Jacques Aillagon et de Olivier-Henri Sambucchi, de prêts d'oeuvres tout à fait exceptionnelles, dont, justement, « La tristesse du roi », que le centre Pompidou refuse de prêter parce que c'est à la fois une oeuvre exceptionnelle et extrêmement fragile et donc elle nécessite des conditions particulières de protection. Je vous remercie.

**Mme PAQUIS préside la séance.-** Merci, madame l'adjointe. Y at-il des interventions. Madame Gaziello.

**Mme GAZIELLO.-** Merci. Madame l'adjointe, j'interviendrai sur la 4.5. Il s'agit d'autoriser la participation des agents municipaux qui se porteraient volontaires et dont la candidature aura été retenue par le GIP à exercer durant leurs heures de service des fonctions bénévoles au profit du GIP des Jeux de la francophonie. Madame l'adjointe, monsieur le Maire, nous ne voudrions pas nous opposer à cette délibération afin que la ville de Nice participe en effet à l'effort commun pour organiser ces magnifiques Jeux de la francophonie à travers ces agents ; mais, de grâce, bénévole n'est pas une fonction, bénévole est une qualité.

La fonction, ce sera de contrôler les titres, de participer à toutes les activités qui permettent l'organisation de ces merveilleux Jeux, je le rappelle. Nous ne pouvons cautionner ce glissement sémantique. Nous ne pouvons être d'accord avec ce renversement des valeurs qui galvaude, qui renvoie dans un nouveau corpus idéologique le terme de bénévole. Cela fait offense, je le rappelle, à tous les bénévoles, les milliers de bénévoles, dans notre ville, qui sacrifient sur leur temps personnel, sur leur temps familial, pour faire vivre les clubs, les associations quand nous formulons dans cette délibération le fait que des bénévoles puissent être rémunérés en même temps qu'ils tiennent une fonction de bénévoles. Donc, je vous demande simplement de faire disparaître le terme de bénévole de la délibération. Simplement en remplaçant par « mis à disposition » ou, même, on peut tout simplement l'enlever puisque l'on peut dire : « durant leurs heures de service, des fonctions au profit du GIP. » Il n'y a pas besoin de dire que ce sont des fonctions bénévoles puisqu'elles ne le sont pas.

**Mme PAQUIS préside la séance.-** Merci, madame Gaziello. On va passer la parole à M. Allemand.

**M. ALLEMAND.-** Deux interventions. Une sur la même délibération et une sur la 4.7. Concernant les délibérations sur les Jeux de la francophonie, nous allons voter pour. Nous essaierons que, dans la continuité de ce que nous venons de vivre avec le Tour de France, ce soit une réussite pour la ville. Je voulais, à cette occasion, souligner le travail accompli par Bernard Maccario, depuis sa désignation en tant que directeur général du GIP. Il y avait de nombreux retards, de nombreuses insuffisances, que nous avons pointées collectivement et je rappelle, à ce propos, que sa désignation a été une désignation unanime. Unanime, c'est-à-dire ayant l'aval de l'ensemble des membres du GIP, ayant l'aval de l'Etat à son plus haut niveau. Les Jeux de la francophonie sont les Jeux de la France. Et c'est Nice qui a l'honneur de les accueillir au nom de la France, et qui a la responsabilité de les réussir. Ils seront ouverts, si l'actualité le permet, par le Président de la République en personne. Pour toute commune de France, c'est toujours un honneur de recevoir le Président de la République. Qui sera, à cette occasion, accompagné par de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement des 54 délégations présentes.

**M. LE MAIRE préside de nouveau la séance**

Alors, je profite du retour en séance de monsieur le Maire pour lui dire qu'il nous reste un dernier objectif à atteindre, qui est de réussir la cérémonie d'ouverture. Et c'est là-dessus que j'ai encore quelques doutes parce que je considère que, dans son format actuel, elle est sous-dimensionnée par rapport à l'évènement. Je ne parle pas du contenu de la prestation culturelle et artistique – cela a été acté – mais le dernier comité de pilotage fait état d'une tribune dressée d'une capacité de 2 000 personnes.

C'est-à-dire, une tribune moins importante, par exemple, que celle que nous mettons en place pour le carnaval. Cela me paraît un peu juste vis-à-vis de la nature de l'évènement, et cela priverait cette cérémonie de son caractère populaire en lui conférant plutôt un caractère confidentiel, en tous cas excluant la population. Vous savez, monsieur le Maire, puisque vous vous êtes entretenu avec lui sur cette question, combien le Président de la République est attaché à cette dimension populaire. Donc, je souhaite que nous puissions, tous ensemble, au niveau du GIP, retravailler cette question qui est la question du dimensionnement de la cérémonie d'ouverture. Et je le dis autant au député-maire de Nice qu'au président du GIP ; bien entendu.

Sur la 4.7, il s'agit de vous interpeler par rapport à cette délibération sur la présentation à Nice du chef-d'oeuvre de Matisse « la tristesse du roi » pour évoquer un autre sujet qui est un courrier que j'ai adressé hier, donc, au député-maire de Nice concernant les conditions dans lesquelles peuvent s'opérer les visites de l'exposition hommage à Matisse « un été Matisse ». Cette exposition se tient sur 8 lieux différents et durera jusqu'en septembre. Pour la visiter, il faut faire l'acquisition d'un *pass*, pour 10 euros. Même si l'accès aux musées est gratuit pour la ville il n'est pas anormal que ce *pass* soit payant pour un évènement culturel de cette ampleur. C'est parfait pour les touristes, parce que le problème que pose ce *pass* est le suivant. Sa durée de validité est de 7 jours. Donc, pour les touristes qui sont en court séjour chez nous et qui, entre guillemets, n'ont que ça à faire, ils peuvent, dans la semaine, visiter les 8 lieux d'exposition. C'est plus gênant pour les Niçois qui n'ont pas la disponibilité pour visiter l'ensemble des expositions Matisse dans la même semaine. Si l'on pousse le raisonnement au bout, un Niçois qui consacrerait chaque samedi après-midi à visiter une exposition devra déboursier 80 euros là où un touriste, en séjour d'une semaine chez nous, n'en déboursera que 10. C'est la raison pour laquelle je vous ai demandé, monsieur le Député-maire, de bien vouloir transformer ce *pass*, valable 7 jours, en *pass* permanent, afin de mettre fin à ce que je considère comme une injustice.

**M. LE MAIRE.**- Je vous remercie. Y a-t-il d'autres interventions ?

S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous propose de répondre à l'ensemble des délibérations et je me permettrai d'apporter quelques précisions sur les Jeux de la Francophonie.

**Mme MARLAND-MILITELLO.**- Madame Gaziello, je ne peux pas vous donner raison, pour deux raisons. La première qui est fondamentale : dans ce texte je ne vois aucun terme qui dévalue le bénévolat. La deuxième qui est fondamentale, on ne peut pas exclure le terme de bénévolat. Le bénévolat, vous avez raison, n'est pas une fonction, c'est un état. C'est un état d'engagement volontaire. Si nous n'inscrivons pas dans la délibération le mot bénévole, nous excluons la possibilité du volontariat c'est-à-dire de la libre volonté de chaque agent de participer de façon plus ou moins active aux Jeux du 6 au 5 septembre.

Donc, on ne peut absolument pas enlever ce terme. Il est fondamental. Nous sommes dans une démocratie libérale et donc il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit à un agent. Donc, il est fondamental d'écrire le terme de bénévole. Pour les Jeux de la francophonie.... je réponds d'abord à la tristesse du roi. Peut-être pour les Jeux de la francophonie, le maire désire vous dire un certain nombre de choses que je voudrais également préciser. Pour les critiques que vous faites à propos du *pass* de 10 euros,

d'abord, sachez que c'est une période... d'abord le coût est très peu élevé. 10 euros pour 8 musées, c'est totalement exceptionnel. Les grandes expositions que vous connaissez peut-être dans la région PACA c'est de 15 à 20 euros par exposition, même quand il y a une exposition globale comme il y en a eu pour Gauguin, comme il y en a eu pour Cézanne, dans la région d'Aix et Marseille. Donc c'est un coût très peu élevé. Et, surtout, vous occultez une chose, c'est toute la gratuité pour les personnes qui sont en conditions financières précaires, RSA, pour les personnes qui ont un handicap, pour les personnes qui ont l'allocation minimum vieillesse, pour les étudiants. Vous oubliez également que les trois premiers jours de l'exposition ont été gratuits. Et vous oubliez une chose essentielle. Cette exposition a lieu en juillet et en août. Les Niçois sont souvent en vacances en juillet et en août et vous ne me ferez pas croire, ceux qui souhaitent vraiment voir les 8 expositions qu'ils ne puissent pas les voir pour pratiquement un euro par exposition. Donc, je crois que cette injustice n'en n'est pas une et, au contraire, c'est un grand hommage que les Niçois ont, de recevoir des œuvres aussi exceptionnelles. Je vous signale que la tristesse du roi n'est jamais prêtée ; qu'elle a été assortie de mesures de sécurité exceptionnelles. C'est à cette condition que le centre Pompidou nous les a prêtées. Donc, il n'y a aucune injustice. En revanche, les touristes paieront, et c'est très important pour nous. Et je ne vois vraiment pas où il y a d'injustice, compte tenu que les personnes qui ont des problèmes financiers sont toutes exclues du paiement et bénéficient de la gratuité ; donc, je pense que les personnes qui ont un revenu élevé ou moyen peuvent payer 10 euros pour 8 expositions.

Pour les Jeux de la francophonie, je pense que, monsieur le Maire, vous souhaitez répondre, si vous avez des choses précises. Moi, je veux simplement dire une chose. C'est que les Jeux de la francophonie, contrairement à ce que vous croyez, il n'y aura pas que 2 000 personnes qui pourront accéder à la vision du spectacle des Jeux d'ouverture. Tout autour des tribunes, bien évidemment, les personnes, le public pourra venir en masse assister à ces Jeux. Je vous signale que le maire a choisi la baie des anges qui permet à un très vaste public d'apprécier le spectacle qui se déroulera face à la mer. Donc, je ne vois pas très bien en quoi ces 2 000 tribunes vont porter préjudice à la fête populaire que cela occasionnera.

**M. LE MAIRE.-** Très bien. Je vous remercie. Je complète simplement ce qu'a indiqué madame Muriel Marland-Militello sur l'été pour Matisse qui est un événement exceptionnel. Je voudrais que chacun mesure que ce qui se passe, avec Matisse, au moment où Marseille est capitale européenne de la culture, apporte et tourne les projecteurs sur Nice de manière assez exceptionnelle.

J'ai à votre disposition la liste de la couverture média dont nous avons bénéficié. C'est la revue de presse écrite, c'est à la fois France culture, TV Radio, Europe 1, France inter, France info, France 3, TF1, France 2, Arte, - dans leurs journaux de 20 heures à chaque fois - LCI, France Musique, TV Radio, M6, France inter, Virgin radio. Et, sur les médias nationaux et internationaux, sans compter l'ensemble de la presse online. Je tiens à votre disposition les 6 pages qui représentent près de 500 médias, qui, à ce jour, ont couvert cet événement que l'on considère comme étant un événement planétaire. La ville de Nice était... n'a pas été digne de ce qu'a représenté Henri Matisse. Voilà, je trouve que ce qu'a fait Aix-en-Provence avec Cézanne, ce qu'a fait Antibes avec Picasso, ce qu'a fait le Canet avec Bonnard, où ils ont réussi à associer le nom d'un peintre - voir Gauguin avec l'île de Hiva Oa aux îles Marquises - à un lieu qui a été le plus fort lieu d'inspiration de sa carrière.

Henri Matisse est un peintre universel, bien évidemment. Il suffit d'aller voir les places qui sont consacrées à ses toiles ou à ses sculptures au Vatican et dans les plus grands musées américains. A Saint-Pétersbourg, partout. Matisse, pendant 40 ans, a réalisé son oeuvre à Nice. 40 ans. La moitié de sa vie. Matisse est enterré à Nice. C'est ici qu'il a choisi de reposer. Et Nice n'a jamais su s'attacher le nom de Matisse au nom de Nice.

Or, il se trouve que, lorsque je suis devenu maire de cette cité, la famille Matisse, son chef-de-file, son petit-fils Jean-Claude Duthuit, avec laquelle nous étions un peu fâchés parce qu'ils avaient le sentiment que nous n'étions pas dignes de l'héritage de Matisse, j'ai tout fait pour me réconcilier et réconcilier la ville avec eux et j'y suis parvenu. Tant et si bien qu'il y a deux ans de cela, à quelques mois de sa disparition, d'une grave maladie, Jean-Claude Duthuit nous a fait don, au-delà de bien d'autres donations, Chère Muriel, d'une des plus grandes oeuvres. Il y a deux oeuvres qui sont extrêmement célèbres. C'est la tristesse du roi et puis c'est la piscine. Réalisée dans son atelier de l'hôtel Régina. Si ce n'est que la piscine, jamais personne, au monde, ne l'a vue. Jamais. On a vu des croquis, on a vu des papiers découpés, exposés à tel ou tel endroit, qui ne reproduit jamais dans la grandeur nature ce qu'était cette céramique faite par Matisse et qui est estimée à une valeur de 35-40 millions d'euros. Aujourd'hui quand vous savez que la tristesse du roi, en termes d'assurance, c'est 50 millions d'euros, ce sont les deux plus grandes oeuvres de Matisse. Et donc, Jean-Claude Duthuit a fait don à la ville.

Evidemment, il y avait des conditions. Vous y avez souscrit, ici, au Conseil municipal. C'était les travaux effectués au musée Matisse pour pouvoir disposer cette céramique, la sortir des caisses dans lesquelles elle était depuis sa création – jamais vue, une fois, dans le monde, alors que tout le monde en parle dans toutes les revues, les ouvrages, les brochures qui font référence à Matisse et à son oeuvre.

Eh bien, le fait, non seulement, de produire la programmation de l'été pour Matisse et d'annoncer qu'à Nice, pour la première fois, et dans son emplacement définitif – puisque ce n'est pas une oeuvre que l'on pourra même prêter pour une exposition ou une autre puisqu'elle est celée solidement dans la pièce qui a été conçue par nos architectes avec les architectes-conseils de la famille Matisse, dans le musée qui porte son nom.

Pendant tout l'été il y aura des dizaines de milliers de visiteurs qui viendront du monde entier, fans de Matisse pour venir voir la piscine. Au-delà de tout le reste, bien évidemment. Mais il y en a qui ne viendront que pour ça. Et c'est propriété, désormais, de la ville de Nice et je veux remercier, au-delà de Jean-Claude Duthuit puisque la pièce dans laquelle la piscine est disposée porte le nom de Jean-Claude Dupuy. Barbara Duthuit qui était à nos côtés, Georges Matisse, le président de la fondation Matisse, etc., et l'ensemble des membres de sa famille qui étaient à nos côtés le jour de l'inauguration. En quelques chiffres, un été pour Matisse, cela se résume, sur le premier weekend d'ouverture, premier weekend d'ouverture. Vous parliez d'entrées payantes, Muriel vous a rappelé à quels tarifs.

Premier weekend d'ouverture, il y a 14 jours, 14 554 visiteurs. A titre comparatif, sur la même période, le même weekend, l'année dernière, il y avait eu 3 000 visiteurs sur l'exposition temporaire que nous avons faite, qui n'était pas l'été pour Matisse mais qui était une très belle exposition temporaire. 3 000 – 14 554. Nous en sommes,

aujourd'hui, au bout de 14 jours, à 30 000 visiteurs. C'est vous dire, pendant les trois mois de l'été combien nous réunirons quand on sait que le Mamac qui est le plus fréquenté – 220 000 par an, Matisse ensuite, avec Chagall, autour de 140 000, 160 000, 180 000 – et que nous exploserons les compteurs en trois mois, sur tous nos musées, rien que sur cette exposition. En trois mois, c'est vous dire la dimension culturelle que cette exposition est en train de donner à notre cité. Pour autant, je n'ai pas voulu que, là où nous avons fait une politique culturelle généreuse, solidaire, attractive, pour l'ensemble des Niçois avec la gratuité, notamment, des musées, nous ne sacrifions en quoi que ce soit un certain nombre de Niçois. Voilà pourquoi, en harmonie avec la politique de libre accès à la culture instaurée depuis mon élection j'ai souhaité que cette tarification spécifique un été pour Matisse – et je vous remercie, monsieur Allemand, des propos qui ont été les vôtres et qui concevaient que ce type d'exposition devait avoir, aussi, un coût pour le visiteur, a été accompagnée d'un très large dispositif de gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'allocation spécifique ASS ou de l'allocation minimum vieillesse, les grands handicapés civils ou de guerre ou leur accompagnateur, les étudiants, ainsi que pour tous les publics, sans exclusion, les trois jours suivant l'inauguration, le dernier dimanche de chaque mois tout l'été, le weekend des journées du patrimoine et des nocturnes d'une part, la fête de la musique d'autre part, et du 14 septembre qui sera une journée consacrée à tout le public niçois et de manière gratuite. Donc, vous voyez, nous avons veillé à trouver ce juste équilibre entre le fait qu'il n'était pas possible de concevoir une telle exposition où nous accueillons des gens qui viennent du monde entier pour la voir sans, quelque part, qu'ils trouveraient même anormal de ne pas avoir à rémunérer ce que nous offrons à leur regard et, en même temps, apporter aux Niçoises et aux Niçois une part de gratuité qui doit leur revenir parce que ce sont ceux qui, aujourd'hui, on permis, avec l'initiative du Conseil municipal et leur soutien, cette exposition tout à fait exceptionnelle.

J'en viens maintenant au CNJF et je vous remercie de vos propos, Monsieur Allemand, sachant qu'il ne s'agit pas de célébrer les Jeux de la francophonie de Nice : ce sont les Jeux de la francophonie de la France. Je dis bien de la France. Il y a 4 ans, ils se tenaient à Beyrouth. Les Jeux de la francophonie, c'est tous les 4 ans. Et je vous rappelle que les Jeux de la francophonie, ont été impulsés - aussi, puisque tout à l'heure, certains, monsieur Injey, s'apprêtaient à s'abstenir - par le baron Pierre de Coubertin. Cela a été ce qui a commencé avant le renouveau des Jeux olympiques, à donner une première impulsion. Et que, d'ailleurs, les premiers Jeux olympiques, les premiers Jeux olympiques, quand on lit l'histoire des Jeux olympiques, étaient un compromis avec à la fois des rencontres sportives, et des rencontres culturelles. L'olympisme, ensuite, s'est consacré exclusivement aux rencontres sportives, là où les Jeux de la francophonie, eux, ont conservé le caractère que le baron Pierre de Coubertin avait pourtant donné aux premiers Jeux olympiques. Alors Nice a été retenue comme ville d'accueil pour la France. Un groupement d'intérêt public a été monté. J'en assure la présidence certes, avec la confiance des ministères de la culture, des sports, de L'Education nationale, du ministère des affaires étrangères, qui constituent les principales institutions concernées et je remercie Muriel Marland-Militello qui me représente au conseil d'administration lorsque je ne peux moi-même m'y rendre.

Mais, en même temps, celui qui exerce tous les pouvoirs est le directeur général nommé par le gouvernement. Je me suis entretenu avec le chef-de-file du

gouvernement désigné, madame Fourneron, la ministre de la Jeunesse et des Sports avec laquelle je dois dire, d'ailleurs, que nous avons un dialogue très constructif sur un certain nombre de dossiers de la ville de Nice. On ne peut pas en dire autant de tout le monde, et notamment de madame Filipetti en matière de culture et notamment pour la désignation du futur directeur du théâtre de Nice mais, en tous cas, avec madame Fourneron j'ai, en face de moi, on dira, quelqu'un, je n'ose pas utiliser ce mot, allez, je l'utilise, de « normale ». Et avec qui nous pouvons parler normalement. Et avec qui, au fond, nous partageons les mêmes passions pour le sport, pour la réussite d'un grand évènement pour notre pays qui... avec laquelle nous avons d'ailleurs réussi à franchir des étapes avec l'aide du Conseil municipal de Nice – et je vous en remercie – sur le musée national des sports dont je vous informe que les 80 000 pièces qui étaient stockées à Paris sont définitivement arrivées, ont été livrées au musée national des sports la semaine dernière et que l'on est entré, maintenant, dans la phase de disposition. C'est non sans émotion, d'ailleurs, que j'ai pu découvrir le vélo Gitane, à l'occasion du Tour de France, avec lequel Bernard Hinault a remporté son premier Tour de France, qui faisait partie de ces pièces.

Et, dans ce prolongement, avec madame Fourneron, le conseiller culturel et le Président de la République, monsieur Hollande, avec lequel je m'en étais entretenu à la fin de l'année dernière, nous avons un souci commun : c'est que la France et Nice réussissent ces Jeux de la francophonie. Pourquoi la France les organise ? Le précédent Président de la République s'en était entretenu avec Abou Diouf, que madame Maty Diouf connaît bien puisqu'elle m'a représenté, notamment, au sommet de la francophonie à Kinshasa l'année dernière, où ils s'étaient rencontrés. Ils s'appellent Diouf tous les deux mais un lien de parenté, voilà... cela doit être. Mais en tous cas, le Président Abou Diouf, que j'ai rencontré à Paris il y a quelques jours, m'a demandé de vous rappeler tous ses sentiments d'amitié et combien il avait apprécié votre rencontre à Kinshasa. Vous l'avez marqué. Vous l'avez marqué. Et, lorsque nous nous sommes entretenus des retards, il faut le dire, entraînés par la gestion de la précédente équipe, sous l'autorité du précédent directeur général, nous nous sommes inquiétés et le gouvernement français et la ville de Nice, bien évidemment, de ces retards. Donc, le gouvernement a consenti à ce que le conseil d'administration entérine la désignation de Bernard Maccario, notre ancien directeur général des services, comme directeur général. Je sais que vous vous entretenez, vous-même, qui siégez au conseil d'administration du GIP au nom de la Région, monsieur Allemand, avec notre directeur général. Que les choses se passent bien. Que nous avons réussi, en quelques mois, à rattraper beaucoup ceci. Il y avait des problèmes sur le logement qui sont réglés avec la location, d'ailleurs, d'un bateau mis à disposition par la SNCM où nous compléterons les places mises à notre disposition par l'université de Nice. Il n'y aura donc pas de problème de logement pour l'ensemble des délégations. Que le budget qui avait été ramené de 10 millions d'euros à 8 millions d'euros a été de nouveau complété par l'Etat et je l'en remercie en même temps que l'effort commun que nous avons fourni entre l'Etat et la ville de Nice nous a permis de rapprocher un certain nombre de partenaires privés, notamment de grandes multinationales telles que Total, etc. qui, aujourd'hui, nous facilitent la tâche. Que les principaux marchés publics pour la cérémonie d'ouverture, la centrale de réservation, l'assurance, ont été attribués. Que nous avons des appels d'offres qui ont été lancés et les notifications ont été faites fin juin pour le transport des participations, la production du signal de la couverture télévisuelle, le secourisme et l'assistance médicale, la chronométrie et la transmission des résultats, l'affichage des résultats. Que, sur la logistique, les choses sont aujourd'hui bouclées. Que nous ne pouvons que regretter que France télévision

n'ait pas assumé son rôle de télévision publique qu'elle aurait dû assumer pour, à la fois, assurer la captation et la télédiffusion des images de la francophonie. Que nous avons dû lancer un appel d'offres pour cela mais qu'en revanche sera signée dans les prochains jours une entente avec France télévision, malgré tout, sur la diffusion qui sera assurée par France Ô et dont nous ferons bénéficier les 650 et quelques chaînes de télévision dans le monde qui se raccorderont sur notre réseau.

Voilà ce que je pouvais vous dire sur le point des Jeux de la francophonie. Aujourd'hui, nous avons rattrapé nos retards, nous sommes en ordre de marche. Alors, vous vous êtes inquiété pour la cérémonie d'ouverture, notamment, des places de tribune qui vous paraissaient insuffisantes. Vous avez rappelé, 2 000, tout à l'heure. Je veux vous préciser que, sur la dernière mouture sur laquelle nous avons travaillé, nous sommes à près de 5 000 places en tribune.

Qu'il y a, au-delà de cela, un complément de plusieurs milliers de places sur les latérales qui sont en cours d'étude et d'aménagement et que je pense pouvoir vous confirmer prochainement que, sur la masse globale de tout cela, nous serons en mesure d'accueillir au minimum entre 10 000 et 12 000 personnes sur l'emplacement principal sachant que, comme ce sera un défilé des délégations le long de la promenade des anglais, bien évidemment, il y aura un dispositif le long de la promenade entre le Negresco et le quai des Etats-Unis qui permettra à chacun de pouvoir encourager et voir l'ensemble des délégations et que, pour la partie spectacle, lui-même, je vous préciserai dans quelles conditions nous serons en mesure d'accueillir 10 000 à 12 000 personnes sur l'emplacement même. Au-delà du fait que tout sera diffusé sur des grands écrans le long de la promenade des anglais pour ceux qui seront sur les parties latérales. Voilà, en tous cas, les précisions que je voulais vous apporter sur une inquiétude bien légitime de votre part.

Ayant apporté tous ces éléments de précision avec madame Marland, je vais donc mettre aux voix le rapport 4.1. Oppositions ? Abstentions ? C'est adopté.

***La délibération n° 4.1, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. Madame Matringe, madame Marland-Militello, madame Gilletta, monsieur Baudoux, monsieur Vidal ne prennent pas part au vote.***

**M. LE MAIRE.-** Le 2, même vote. Le 3, même vote. Le 4, même vote.

***La délibération n° 4.2, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

***La délibération n° 4.3, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

***La délibération n° 4.4, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. Madame Estrosi-Sassone, madame Marland-Militello, madame Brenier, madame Fabre, madame Diouf, monsieur Estrosi, monsieur Philip, monsieur Kandel, monsieur Salles, monsieur Papazian, monsieur Allemand ne prennent pas part au vote.***

**M. LE MAIRE.-** Le 5, en vous précisant que madame Estrosi-Sassone, madame Fabre, madame Marland-Militello, madame Diouf, monsieur Philip, monsieur Salles, madame Brenier, monsieur Kandel, monsieur Papazian, monsieur Allemand et moi-même ne prenons pas part au vote.



**Mme GAZIELLO.-** *Hors-micro* Attention, monsieur le Maire nous nous abstenons parce que j'ai proposé le terme « volontaires » au lieu de bénévoles et cela n'a pas été accepté.

**M. LE MAIRE.-** C'est vraiment jouer sur les mots et je pense que la définition qu'en a faite madame Marland y répondait parfaitement. Mais, attendez, je précise que je rajoute à la liste des noms que j'ai indiqués, c'est pour le procès verbal, pour qu'il n'y ait pas de difficultés, à sa demande, monsieur Yann Librati qui est membre de la commission des Finances, a souhaité ne pas participer au vote. Donc, je relève, sur le rapport 4.5, qu'il n'y a pas d'oppositions, qu'il y a deux abstentions, celles du groupe communiste, et que la 4.5 est ainsi adoptée.

***La délibération n° 4.5, mise aux voix, est adoptée à la majorité absolue. Madame Estrosi-Sassone, madame Fabre, madame Marland-Militello, madame Diouf, monsieur Philip, monsieur Salles, madame Brenier, monsieur Kandel, monsieur Papazian, monsieur Allemand, monsieur Librati, et monsieur Estrosi ne prennent pas part au vote.***

***S'abstient : - Madame Gaziello***

**M. LE MAIRE.-** J'en viens maintenant à la 4.6. Oppositions ? Abstentions ? Elle est adoptée.

***La délibération n° 4.6, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***

**M. LE MAIRE.-** La 4.7. Oppositions ? Abstentions ? Même vote. Je vous en remercie.

***La délibération n° 4.7, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.***